

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 6 juin 2011, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Caroline Roberge et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2011;
3. Correspondance;
4. Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes;
5. Demande d'aide financière;
 - a) Journal Autour de l'Île – Publication spéciale d'été;
 - b) Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans – Départ du Curé
6. Résolution – Signature protocole d'entente le MAMROT et la Municipalité;
7. Varia
 - a) M.R.C.
 - b) Rapports des comités externes;
 - c) Communication aux citoyens;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

011-076

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Micheline Darveau appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-077

Item 2 Adoption du procès-verbal du 9 mai 2011

L'adoption du procès-verbal du 9 mai 2011 est proposée par Jacques Drolet appuyé par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 3 **Correspondance**

011-078

Item 4 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indiquant la somme de : 50 505,96 \$ en comptes payés et la somme de : 78 493,59 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 128 999,55 \$.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Lauréanne Dion, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 5 **Demandes d'aide financière**

011-079

a) Journal Autour de l'Île – Publication spéciale d'été

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Claude Beauchemin de verser la somme de 225 \$ au journal Autour de l'Île pour sa publication spéciale d'été 2011.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-080

b) Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans – Départ du Curé

Il est proposé par Roger Simard appuyé par Caroline Roberge de verser la somme de 150 \$ à la Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans pour la fête prévue dans le cadre du départ du Curé de la paroisse.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 6 **Résolution – Signature protocole d’entente le MAMROT et la
Municipalité**

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans a décrété des travaux d’égouts, de voirie, de traitement des eaux et d’autres travaux connexes;

Attendu que ces travaux sont en cours;

Attendu que la réalisation de ces travaux est tributaire de la décision du ministère des Affaires municipales des Régions et de l’Occupation du territoire d’octroyer à la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans une aide financière de 1 676 560 \$ s’appliquant à un coût maximal admissible de 1 764 800 \$ dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), ce qui correspond à 95 % des coûts admissibles des travaux d’assainissement des eaux usées;

Attendu que cette offre doit faire l’objet d’un protocole d’entente entre la Municipalité et le MAMROT;

En conséquence

Il est proposé par Caroline Roberge appuyé par Jacques Drolet

Et

Il est résolu

Que Madame Lina Labbé, mairesse soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans le protocole d’entente avec le ministère des Affaires municipales des Régions et de l’Occupation du territoire confirmant l’aide financière de 1 676 560 \$ s’appliquant à un coût maximal admissible de 1 764 800 \$ dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), ce qui correspond à 95 % des coûts admissibles des travaux d’assainissement des eaux usées.

Madame Lina Labbé demande le vote :

Opposé : 1

En faveur : 5

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 7 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des comités externes;
- c) Communication aux citoyens;

Item 8 **Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 40 et se termine à 20 h 45 pour un total de 5 minutes.

La levée de la séance est proposée par Caroline Roberge appuyée par Lauréanne Dion, il est 20 h 45.

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes, et chacune des résolutions y figurant.

Lina Labbé
Mairesse

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier